

## Foyer rural Rousses – Assemblée générale 17 01 2023 – Rapport moral

Le 28 février 2022, les membres du Foyer rural réunis en assemblée générale confiaient les rênes de cette association à une nouvelle équipe dont je rappelle la composition et les fonctions :

Christine Gautheron – présidente, Claudie Hérail et Richard Spano - vice-présidents, Evodie Hérail – secrétaire, Maryse Garit – secrétaire adjointe, Sonia Gondry – trésorière, Sylvie Valette – trésorière adjointe.

Vous nous avez confié les rênes – e accent circonflexe un seul N – et non pas les rennes – E deux N. Rênes tenus par Eliette pendant 38 ans et que nous remercions pour l'héritage qu'elle nous a laissé et pour son investissement à 300 % dans cette association. (on l'applaudit).

Vous êtes sûrement nombreux à l'avoir expérimenté dans le domaine de l'élevage : ce n'est pas parce qu'on tient les rênes que la route est toute droite et sans cahot. Cependant, en notre nom à tous les sept, je peux vous assurer que la route a été belle, ni droite ni plane mais belle. Pourquoi ?

Parce que nous avons pu compter sur trois aides précieuses :

- 1ere aide : le Conseil municipal qui nous offre la mise à disposition de cette salle superbement rénovée et ce n'est pas fini car la partie cuisine va aussi bénéficier d'un gros investissement municipal. De plus, la municipalité nous a confié la gestion de l'occupation de cette salle. Après l'été, un bilan sur l'utilisation de la salle nous a conduit à réfléchir sur un mode de gestion de cette salle et nous avons demandé au Conseil municipal de nous en confier la gestion. C'est une charge que nous acceptons avec toute la responsabilité que cela demande. Nous parlons d'un investissement total de 65100 € dans cette salle. De plus, Sonia vous le dira tout à l'heure avec des chiffres, une subvention municipale a permis l'achat d'un ordinateur et d'une imprimante, indispensables au travail de la secrétaire. Sachez que tous les foyers ruraux ne sont pas aidés de cette manière. A Lasalle-Prunet où nous étions réunis par la fédération départementale, la salle municipale n'est prêtée à l'association Foyer rural que pour ses réunions et quelques activités par an.
- Une deuxième aide – et là, ce sera très rapide – c'est l'entente, la solidarité, la collégialité qui règne dans notre équipe. Toutes les décisions sont prises à plusieurs – pas toujours tous les 7 s'il y a urgence – mais au moins à trois ou quatre et les autres sont informés au plus vite. Et si la route a parfois été plus difficile, ça n'a jamais été interne à l'équipe que vous avez élue. Les valeurs communes et principes partagés des foyers ruraux de Lozère (que nous avons mis ici à votre disposition) doivent déjà s'appliquer au sein de notre équipe d'administration. Nous sommes heureux, heureuses, de ce travail commun depuis un an et c'est pourquoi nous sommes prêts et prêtes à repartir pour une nouvelle année.
- Enfin, la 3<sup>ème</sup> aide, le 3<sup>ème</sup> soutien, c'est le vôtre, vous les membres du foyer et plus largement et résidents de Rousses. Nous en avons reçu une nouvelle preuve lors du loto qui a fait entrer dans les caisses... chut... c'est Sonia qui vous l'annoncera. Votre participation en don de lots, en achats de cartons, en présence et en coups de main sur place le 30 décembre, sont autant d'encouragements inestimables. Oui, sans votre aide, sans votre soutien, sans votre regard bienveillant sur notre manière de tenir les rênes nous ne pourrions pas continuer. Alors, merci à vous, merci à l'équipe municipale et merci à nous 7.